



Angers, le 2 avril 2021

Centre de vaccination au Parc des expositions : la prise de rendez-vous commencera mercredi 7 avril

Le centre de vaccination de grande capacité ouvrira le lundi 12 avril au Parc des expositions d'Angers. La prise de rendez-vous sera possible dès ce mercredi 7 avril sur la plateforme Doctolib. Dans un premier temps, seuls les plus de 70 ans et les personnes souffrant d'une pathologie à risque sont concernés.

Aménagé dans la salle Amphitéa, au Parc des expositions, le centre de vaccination sera ouvert du lundi au samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 (ces horaires sont susceptibles d'être élargis).

Huit files de vaccination ont été aménagées pour accueillir les Angevins. Vingt professionnels de santé dans un premier temps – 32 à terme - assureront la vaccination des Angevins, offrant ainsi 20 000 créneaux de vaccination durant les quatre premières semaines.

L'augmentation des capacités de vaccination se fera ensuite en fonction de la livraison des doses de vaccin.

Qui peut se faire vacciner ?

Dans l'immédiat, la vaccination concerne les personnes de 70 ans et plus ainsi que celles souffrant de pathologies à risque.

Dès la mi-avril, la vaccination sera possible pour les personnes de 60 et plus. À partir de la mi-mai, ce sera au tour des 50 ans et plus, puis à toutes les personnes âgées de plus de 18 ans à partir de la mi-juin.

Comment prendre un rendez-vous ?

Dès ce mercredi 7 avril, il sera possible de prendre rendez-vous directement sur la plateforme en ligne www.doctolib.fr.

La prise de rendez-vous se fait 24 h/24. Elle permet de visualiser les créneaux disponibles.

Pour ceux qui ne disposent pas de connexion internet, un numéro d'appel téléphonique sera mis en place à compter du jeudi 8 avril.

Comment venir au parc des expositions ?

En voiture : 3 parkings (fléchés sur site) sont aménagés : P0, P1 et P2. Une signalétique posée permettra de rejoindre à pied la salle Amphitéa.

En bus : en plus de la ligne de bus Irigo n°2, qui assure la liaison jusqu'au Parc des expositions toutes les 30 minutes, 2 navettes de bus seront mises en place au départ de la place Lorraine, à proximité de l'Hôtel de Ville. Elles fonctionneront du lundi au samedi, avec un départ toutes les 25 minutes.

Lors de la prochaine Commission permanente, Christophe BÉCHU, président de la Communauté urbaine et maire d'Angers, proposera de voter la gratuité de cette navette pour les usagers.